



Syndicat CGT
6 rue de Kerhuel
CS 29029
29196 Quimper cedex
02 98 76 65 65
nous écrire cgt@finistere.fr
nous voir <http://cgtcg29.fr>

Quimper, le 15 novembre 2018

IMPÔTS : OUI, TAXES : NON

IMPÔTS progressifs sur le revenu

À quoi sert l'impôt ? *Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre tous les Citoyens, en raison de leurs facultés.* » (article 13 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789). L'impôt permet de redistribuer les richesses, on paie suivant ses revenus et on a droit à un service public égal pour tous.

La Cgt réclame d'augmenter le nombre de tranches pour imposer plus fortement les plus riches

Taux d'imposition actuel par tranche de revenu	Exemple de tranches de revenus plus justes
de 0 à 5874 € - 0,00%	de 0 à 5874 € - 1,00%
de 5875 à 11719 € - 5,50%	5875 à 11719 € - 6,50%
de 11720 à 26029 € - 14,00%	de 11720 à 26029 € - 15,00%
de 26030 à 69783 € - 30,00%	de 26030 à 40000 € - 30,00%
Plus de 69783 € - 40,00%	de 40001 à 60000 € - 40,00%
	de 60001 à 90000 € - 50,00%
	de 90001 à 140000 € - 60,00%
	Plus de 140001 € - 75,00%
Taux de TVA sur chaque produit	Taux de TVA réduit
TVA classique - 19,6 %	TVA classique - 15,0 %
TVA alimentaire - 5,5 % (hors alcool)	TVA alimentaire - 0 %

remarque : les taux ont changé (20%, 10%, 5,5%)

L'injustice des TAXES

Les impôts non assujettis aux revenus, la **TVA** et autres **taxes** comme celles sur le carburant sont identiques pour tout le monde. Cela les rend injustes, puisque l'effort fourni est le même que l'on ait des revenus élevés ou non. Le prix du carburant est le même pour les riches et les pauvres

Pourquoi les pauvres payent plus d'impôt que les riches ? (*)

(*) en pourcentage de l'intégralité des revenus

Exemple d'un couple avec deux enfants :

Dépenses fiscales d'un couple avec 2 enfants (Revenus de 100 000 € net annuel)	Dépenses fiscales d'un couple avec 2 enfants (Revenus de 36 000 € net annuel)
Total : 17,07 %	Total : 24,05 %
Impôt sur le revenu: 7,59 %	Impôt sur le revenu : 2,18 %
Autres taxes et impôts : 9,48 %	Autres taxes et impôt : 21,87 %

Pour le détail du calcul voir : <https://www.cgtfinances.fr/IMG/pdf/fiscalite-v2.pdf>

Nous n'oublions pas la fraude fiscale : 80 milliards par an

Voir : www.stopparadisfiscaux.fr